

ASSEMBLEE GENERALE du 28 janvier 2023 à ARRAS

PROCES – VERBAL

1 – Jacqueline HUEZ présidente ouvre les travaux de l'Assemblée Générale à 11h00 en adressant des remerciements aux personnes présentes et plus particulièrement à :

- **M. Bernard MORTAGNE**, président des DDEN ainsi que les autres représentants des DDEN 62.
- **Mme Bérangère HERMEND**, représentante de l'USEP 62
- **M. Willy DOUCHE**, représentant l'ADATEEP 62
- **M Romain CRAPULET**, représentant la Banque Populaire.
- **M. Jean-Pierre MOLLIERE**, président de l'OCCE 59
- **Mme Florence SIMPLOT**, secrétaire Générale de l'OCCE 59 et membre du CAN.
- **Mme Stéphanie BONVOISIN**, animatrice pédagogique OCCE.

Jacqueline HUEZ donne ensuite lecture de la liste des personnes excusées pour l'Assemblée Générale et présente son rapport moral:

M. Hervé WILLI, Commissaire aux comptes
M. Joël SÜRIG Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Pas-de-Calais

M. Alain Barrault, Président de l'OCCE.

M. Sylvain Chatrieu, président de l'AD OCCE 60

Mme Anne DUTILLOY, présidente de l'AD OCCE 80

Mme Eugénie BAILLEUL, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Béthune 1

Mme Colette BONNETAT, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Arras 2

Mme Michèle DETEVE, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Bruay la Bussière.

Mme Emilie CREME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Béthune 1

M. Lionel LEFEBVRE, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Montigny en Gohelle

Mme Françoise ADAMSKI, responsable Prévention MAIF – Antenne de Lens.

M. Julien ROBBE, chargé d'affaires professionnelles Crédit agricole

M. Gérald LIGNIER, administrateur OCCE

62

M. Jean DUBAELE, administrateur OCCE 62

M. Richard DELECOURT, enseignant

Emmanuelle rappelle que les votes concernant cette Assemblée Générale ont lieu en ligne et se termineront à midi.

16 pour cent de votants se sont exprimés (+4% par rapport à 2022).

2 - Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 23 février 2022 est adopté avec 99 % des suffrages exprimés.

3 – Marc LAVOGEZ et Emmanuelle BODDAERT présentent le rapport d'activités 2021/2022 et le projet d'activités 2021/2022.

Ils sont approuvés avec 99 % des suffrages exprimés.

4 – Aline VAN ROMPU présente le compte-rendu financier de l'exercice 2021/2022 et le budget prévisionnel 2022/2023.

Elle donne le détail analytique par secteurs d'activités du fonctionnement de l'association.

Ils sont approuvés avec 99 % des suffrages exprimés. Quitus est donné à la trésorière départementale (99%). Il est décidé à 99 % des suffrages exprimés de l'affectation du résultat aux fonds associatifs.

5 – Jacqueline HUEZ explique le choix du Conseil d'administration d'augmenter la cotisation départementale de 6 centimes par coopérateur. Cette hausse correspond strictement à la hausse de la cotisation nationale.

Cette proposition est adoptée avec 60 % des suffrages exprimés.

6 – Emmanuelle BODDAERT rappelle que c'est à l'Assemblée Générale qu'il appartient de désigner le ou les délégués à l'Assemblée Générale Fédérale pour y représenter l'Association et y voter en son nom selon les mandats qu'elle lui, ou leur, aura confiés et d'autoriser les éventuelles candidatures au Conseil d'Administration National.

Il est demandé à la présente AG de déléguer au CAD la désignation des délégués, le contenu de leur mandat et éventuellement l'autorisation à un de ses membres de se présenter au CAN

La demande est approuvée à l'unanimité, à mains levées.

Rappel Le conseil d'administration est renouvelable par tiers.

6 candidatures se sont déclarées à ce jour :

ASSEMBLEE GENERALE du 28 janvier 2023 à ARRAS

PROCES – VERBAL

- Nelly BARBET
- Emmanuelle BODDAERT
- Marc LAVOGEZ
- Gérald LIGNIER
- Michèle POLUS
- Magali VIART

Les résultats du vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration sont proclamés.

Sont déclarés élus pour trois ans

- Emmanuelle BODDAERT avec 141 voix
 soit 85 % des suffrages exprimés
- Nelly BARBET avec 140 voix
 soit 84,5 % des suffrages exprimés
- Marc LAVOGEZ avec 138 voix
 soit 83 % des suffrages exprimés
- Magali VIART avec 137 voix
 soit 82,5 % des suffrages exprimés
- Gérald LIGNIER avec 133 voix
 soit 80,5 % des suffrages exprimés
- Michèle POLUS avec 125 voix
 soit 75,5 % des suffrages exprimés

Jacqueline HUEZ clôture les travaux à 12h00 et invite les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.